

La bassinoire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 50

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la table trois pièces de 20 francs, très flatté d'être agréable à une personne aussi distinguée de manières et de langage.

L'inventeur du spécifique infailible répéta la même formule à presque tous ses clients, et quand il eut quelques cents francs en poche....., il prit la clef des champs.

Le lendemain de son départ, ses clients vinrent frapper à sa porte.

-- Mais, il est parti, leur cria le portier.

— Comment parti.... qui?

— Mais, le monsieur qui vendait la pommade.

L'exclamation fut générale : Le gredin! — Le voleur!

— Ah! je m'en doutais! — Blagueur de Français! — Saltimbanque!...

— J'y suis pour mes soixante francs.

— Et moi pour cent-vingt.

— Moi pour cinquante.

— Et moi pour... Oh! le filou!... si je le tenais. Le télégraphe, vite le télégraphe.

— Oui, allez avec votre télégraphe, disait le portier en ricanant, croyez seulement qu'il vous attend, ce monsieur; oui, va chercher!

Et tous, arrêtés dans l'escalier sous le coup qui venait de les frapper, s'arrachaient les cheveux de désespoir.

L'authenticité du fait nous est affirmée par l'un d'entr'eux.

L. M.

La bassinoire.

L'hiver vient, chers lecteurs, et plus d'un parmi vous, peut-être, a déjà payé par un rhume son tribut à cette atmosphère perfide. Permettez-moi donc de vous recommander la bassinoire, meuble philanthropique, s'il en fut, qui, au milieu des rigueurs de la saison, exhale une si douce chaleur, et pénètre nos lits d'une température si agréable.

Je ne sais pourquoi la bassinoire craint de se montrer, pourquoi l'on ne s'en sert qu'avec mystère, pourquoi l'on semble rougir d'y avoir recours. Ne pourrait-on sans honte chasser le froid d'un lit où l'on va se réchauffer? Ya-t-il de l'héroïsme à se jeter dans des draps glacés, sans que rien vous y oblige, et fait-on preuve de grandeur d'âme en grelottant dans sa couchette?

Je conçois que la chauffelette sous les pieds d'une homme puisse lui donner quelque ridicule; mais la bassinoire est un signe d'émancipation et de liberté; elle indique un homme pour lequel on a des soins, qui sait se faire respecter, qui exige sa part des attentions et des égards répandus dans l'intérieur du ménage et qui, pénétré de l'importance de sa conservation, agit pour le plus grand bien de sa santé. Voyez, d'ailleurs, comme il est doux de s'étendre entre deux draps bien chauds au lieu de s'accroupir ainsi qu'un lapin, dans une toile glacée; comme à cette douce influence se dissipe l'effroi qu'inspire le coucher? L'idée de s'étendre dans un lit froid peut prolonger la veillée d'un frileux, tandis que la perspective de trouver un coucher d'une température suave nous fait hâter le moment qui nous y plonge avec délices. Tout y gagne, même la bonne harmonie du ménage. Dans un couple

conjugal, vivant d'une manière exemplaire, tout doit être commun, c'est-à-dire également partagé. Eh bien, le premier qui se couche pendant l'hiver, sans emprunter de la chaleur à la bassinoire, n'est-il pas traité en victime, n'est-il pas sacrifié à la froideur primitive du lit? y a-t-il égalité, y a-t-il humanité à ce que l'un frissonne en se couchant, tandis que l'autre s'empare un moment après d'une chaleur acquise avec peine, et qu'il vient diminuer en la partageant.

Et la pensée! que de services et d'inspirations, que d'élan ne doit-elle pas à la bassinoire! N'est-ce pas durant les moments qui précèdent le sommeil que l'homme se livre à ses méditations favorites? N'est-ce pas alors que l'auteur élabore ses ouvrages, que le commerçant rêve à ses entreprises, le savant à ses investigations? Le silence qui les entoure les invite à s'occuper avec calme et réflexion des intérêts qui leur sont le plus chers; mais si le froid les glace, si le malaise qui en est la suite les aigrit, voilà leurs veilles perdues, et avec elles tout le fruit qu'eux et le monde en auraient retiré.

C'est ici que la bassinoire se présente victorieuse; c'est du bien-être qu'elle communique, de la chaleur qu'elle répand, c'est de ses flancs enfin que peuvent sortir de belles et grandes choses, de nobles et sublimes pensées.

Onna chère dè menistré.

La municipalité d'on veladzo proutso dâo Tslalet à Gobet avâi décidâ dé fêrè carrena l'église qu'avâi tot bounameint on pliansi dè terra grassa bin damâie. Peindeint qu'on fasâi ellia reparachon, lo prédzo sé fasâi dein la grandze dâo syndico. On avâi cimprontâ la fusta aô carbatier po fêrè onna chère, et lo menistré prédzivé du dèssus ellia bossetta. La grandze étâi pleina dé mondo et lo menistré dévesâvé adrâi bin. L'ào desâi: « Ne faut pas avâi tant d'orguet; quand mémo » vo n'êtes qué dâi paisans, ne fâ rein, vo z'êtes atant » qué dâi monsus; kâ elliaô que sont bas su la terra » saront hiauts dein lo ciè, et elliaô que sont hiauts » su la terra saront bas dein lo ciè. »

Ma fâi dein lo momeint yô desâi que elliaô qu'etions hiauts sarions abaissi.... crac... lo fond dé la fusta s'épècllié et lo pourro menistré s'enfonce dein lo bosset. Lé dzeins tot épouâris coumeincivont dza à s'èin alla, mà lo menistré sé mette à criâ du lo fond dè la fusta: « Hé! lé z'amis, arretâ! arretâ: nè pas fini, vo deri » lo resto pé lo perte daô bondon. » D'on coup dé poein ye fe parti lo bondon que chaôta su lé mans dâo régent et que fe tsezi son chaumo, et lo menistré finece son predzo.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Un garde-champêtre français, chargé d'inventorier le mobilier d'un pauvre homme décédé dans sa commune, a signalé de la manière suivante l'existence d'un tonneau en mauvais état trouvé dans le cellier du défunt:

« Item. — Un tonneau enfoncé par les deux bouts et ne contenant aucun liquide. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.